

*des Princes &c. Novemb. 1756. 367*

*droit de faire demander à l'Impératrice-Reine, une explication, de même que sur les préparatifs de cette Princesse, en y ajoutant d'une manière peu décente, que si cette réponse n'étoit pas à son gré, il protestoit devant Dieu qu'il ne seroit pas responsable des suites qui en résulteroient.*

*Qu'attendu toutes ces circonstances, l'Impératrice ne peut cacher plus long-tems les véritables sentimens dont elle est remplie à cet égard, ni se retenir de déclarer, que comme elle ne sauroit regarder d'un œil indifférent toute invasion qui seroit faite dans les Etats de ses Alliés, particulièrement de l'Impératrice-Reine de Hongrie & de l'Electorat de Saxe, elle fournira un prompt & puissant secours à la Partie injustement attaquée, & qu'elle ne se croira nullement responsable des suites que la conduite présente & menaçante de ce Prince entraînera après elle, &c.*

Il résulte de cette Déclaration, datée du 4. Septembre, que les idées qu'on s'est formées à Vienne, de même qu'à Dresde, de l'objet des mouvemens des troupes Prussiennes, ont dû avoir été communiquées, il y a déjà du tems, à la Cour Impériale de Russie. Quoiqu'il en soit, cent vingt mille hommes des troupes de cet Empire se rassembleront dans les Provinces conquises & sur les frontières de Courlande, pour marcher selon les ordres qu'ils recevront touchant leur destination. En même-tems l'Impératrice a ordonné qu'on équipât la Flotte des Vaisseaux de guerre & des Galères, & qu'on apportât toute la diligence possible à hâter l'Équipement de ces derniers & des Bâtimens de charge, pour servir au transport des troupes que l'on jugera à propos d'y embarquer.

On publie à ce sujet, que vingt-cinq à trente-